

ARRETE ETABLISSANT LA LISTE D'APTITUDE D'ACCES AU GRADE D'ANIMATEUR

- Le Président du **Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Gironde**,
- Vu le code général de la fonction publique ;
- Vu le décret n° 2011-558 du 20 mai 2011 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des animateurs territoriaux ;
- Vu le décret n° 2011-559 du 20 mai 2011 modifié fixant les conditions d'accès et les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des animateurs territoriaux ;
- Vu le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 modifié relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale ;
- Vu l'arrêté n° AR-0028-2023 du 16 janvier 2023 du Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Gironde portant ouverture des concours externe, interne, interne spécial et 3^{ème} concours d'animateur au titre de l'année 2023 ;
- Vu l'arrêté n° AR-0013-2023 du 9 janvier 2023 du Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Gironde portant mise à jour de la liste d'aptitude d'accès au grade d'animateur ;
- Vu le procès-verbal de la délibération du jury d'admission des concours externe, interne, interne spécial et 3^{ème} concours d'animateur du 14 décembre 2023 ;
- Vu les demandes de réinscription parvenues au Centre de Gestion de la Gironde ;
- Vu les radiations de la liste d'aptitude d'accès au grade d'animateur ;

ARRETE

ARTICLE 1 - La liste d'aptitude d'accès au grade d'animateur est établie au **1^{er} janvier 2024** par ordre alphabétique, selon l'annexe jointe au présent arrêté.

Elle comprend les lauréats de la session 2023 ainsi que ceux des précédentes sessions remplissant encore les conditions pour y être inscrits et comporte **56** noms.

ARTICLE 2 - Les collectivités souhaitant recruter un lauréat devront, préalablement à son embauche, demander une attestation d'inscription sur cette liste d'aptitude. Seule cette attestation assurera au recruteur que le lauréat est toujours valablement inscrit sur la liste d'aptitude au moment de sa nomination.

ARTICLE 3 - Le présent arrêté sera transmis au représentant de l'Etat.

Le Président du Centre de Gestion,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet arrêté,
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.

Fait à **BORDEAUX**,
Le

P/ Le Président,

Christophe DUPRAT
4^{ème} Vice-Président
Maire de Saint-Aubin-de-Médoc

RECEPTIONNE PAR LE REPRESENTANT DE L'ETAT LE :

PUBLIE LE :

LISTE D'APTITUDE

D'ACCES AU GRADE D'ANIMATEUR

Liste d'aptitude établie au 1^{er} janvier 2024

NOM DU CANDIDAT	PRENOM DU CANDIDAT
ARNAUDON	Aurélie
AZNAG	Laetitia
BALTHASAR	Eric
BARA	Patrice
BILLON	Caroline
BOUCHAREL	Emilie
BOUILLAUD	Angèle
BRUN	Mylène
CARRIÉ	Pauline
CASCARINO	Julien
CERISERE	Pascale
CHAROLLAIS	Florianne
CLAVÉ	Nati
DARBO	Jennifer
DERUSSEAU	Benoît
DUDEZ	Justine
DUPERE	Nelly
DURAND	Anne
FEYNEROL	Aurélie
GABRIELLI	Ingrid
GALINON	Emilie

Accusé de réception en préfecture
033-283300036-20231228-AR-0419-2023-AR
Date de réception préfecture : 28/12/2023

LISTE D'APTITUDE

D'ACCES AU GRADE D'ANIMATEUR

Liste d'aptitude établie au 1^{er} janvier 2024

NOM DU CANDIDAT	PRENOM DU CANDIDAT
GAUDICHON	Antoine
GODIOT	Lise
GOUFFÉ	Marine
GROLLIER	Sabine
HERBAUX-LAFFARGUE	Loetitia
JACQUEL	Florence
JODON	Marine
LALYMAN	Pierre
LAOUENAN	Sébastien
LARDIERE	Jessica
LEJEAN	Emmanuel
LERAY	Maud
LIHURT	Magali
LOUSTALOT-HEROULET	Damien
LUMIER	Arnaud
MAGAUDOUX	Marine
MANDAGARAN	Benoît
MARCHAND FERRET	Manon
MARCILLY	Fabien
MARTY-COUMES	David
MOLINA	Chloé

Accusé de réception en préfecture
033-283300036-20231228-AR-0419-2023-AR
Date de réception préfecture : 28/12/2023

LISTE D'APTITUDE

D'ACCES AU GRADE D'ANIMATEUR

Liste d'aptitude établie au 1^{er} janvier 2024

NOM DU CANDIDAT	PRENOM DU CANDIDAT
MOUTAT	Emilie
NOËL	Mathilde
PEBAYLE	Céline
PENNEC	Julien
PINEL	Marion
PLAIZE-PAITRAULT	Sophie
REYGNAUD	Sylvie
ROY	Sarah
SAUBATTE	Marine
SAUBESTY	Remy
TROQUEREAU	Christophe
URRUELA	Amaia
VENANT	Camille
VILLOUTREIX	Guillaume

Liste arrêtée à 56 inscrits